



6H de l'aviron francophone

Le samedi 5 octobre 2019

Avant programme

1. Les 6h de l'aviron francophone sont ouvertes aux clubs et rameurs membres de la Ligue Francophone d'Aviron. Contrairement à la première édition, les rameurs juniors 14 seront autorisés.
2. Le départ de la course sera donné à 11h devant le club house du RCND à Anhée. Les équipes peuvent entamer un nouveau tour jusque 17h.
3. Le parcours est constitué d'un tour de 5000M. Le début du tour se trouve en face du club house. Les participant remontent par la rive gauche jusqu'à la bouée située entre le pont du chemin de fer de Houx et l'île de Houx. Ils descendent par la rive droite jusqu'à la bouée située entre le pont d'Anhée et l'île d'Yvoir. Après un demi-tour et ils reviennent vers le club house. Les bateaux ont deux possibilités, soit entamer un nouveau tour soit effectuer un changement de rameur sur le ponton du RCND. Voir plan en annexe.
4. Les bateaux autorisés à concourir sont : le skiff (1X), le double (2x) et la yolette (C4X+).
5. Les équipes pourront être mixtes (club, genre et âge). Un rameur ne pourra concourir que pour une seule équipe. Les changements d'équipage ne sont possibles qu'à la fin de chaque tour. Les équipes seront composées de :

A.	SKIFF (1X)	2 à 3 rameurs
B.	DOUBLE (2X)	4 à 6 rameurs
C.	Yolette (C4X+)	10 à 15 rameurs

6. Inscriptions : date limite le lundi 23 septembre 2019 à 18h00. Les lettres d'engagement devront préciser le type de bateau et la liste des rameurs de chaque équipe. Elles seront adressées au secrétaire de la régata :

Monsieur Jacques Servais – RCND - Rue Saint-Jacques 308 à 5500 Dinant

Tel : 0495/449.545

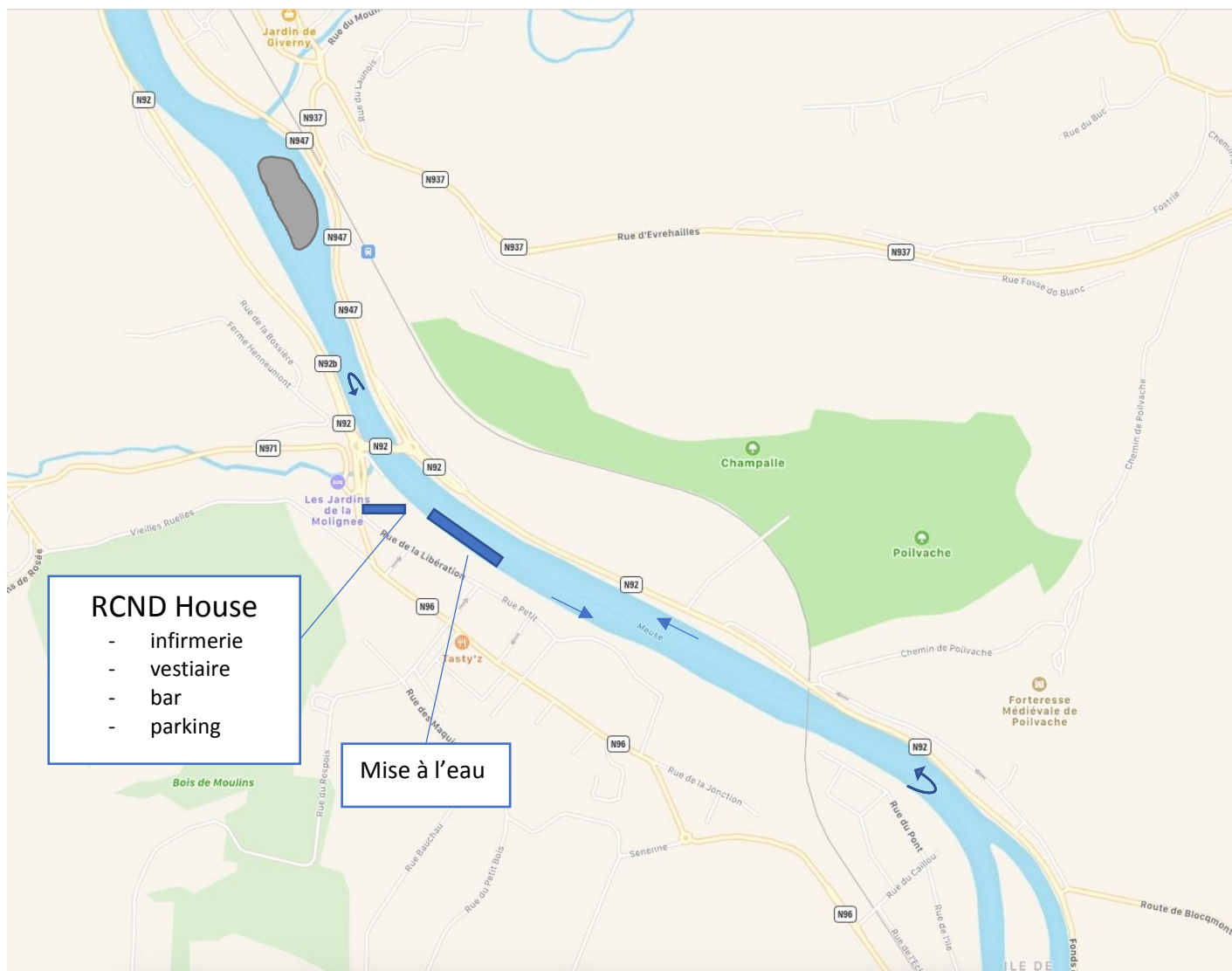
Mail : jacques.servais.be@gmail.com

7. Forfaits : au plus tard le dimanche 29 septembre 2019 à 18h00 (adresse identique inscriptions).
8. Tirage au sort : le dimanche 29 septembre à 19h00.
9. Modification d'équipage : possible à la fin de chaque tour.
10. Guidons : Le guidon sera fixé à la pointe du bateau. Ils seront retirés au club house à partir de 9h30. Un droit de 5,00€ par guidon manquant à l'issue de la régata sera ajouté aux droits d'inscription.
11. Droits d'inscriptions : 3,00€ par rameur.
12. Equipe en course : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A. et plus particulièrement en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Les virages doivent s'effectuer dans l'ordre où les concurrents s'y présentent, en respectant le parcours et le balisage mis en place. Les dépassements ne sont pas autorisés pendant le demi-tour.
13. Classement : un classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués. En cas d'égalités dans le nombre de tours réalisés, l'équipe qui aura terminé son dernier tour en premier sera classé devant.
14. Prix : Un prix sera attribué au 1^{er} équipage du classement général, au premier équipage 1X, au premier équipage 2X, au premier équipage C4X+, ainsi qu'à l'équipage ayant effectué le tour le plus rapide.
15. La remise des prix aura lieu au club house du RCND vers 18.00.
16. Un repas suivi d'une soirée dansante sont prévus le soir. Il est possible de loger sur place à l'hôtel « Les jardins de la Mollignée » (à 500m du plan d'eau).
17. Réunion du jury : le jour de la régata à 10h00 au club house.
18. Adresse du nouveau club : Anhée ,

Lionel NAOME
Président de la régata

Jacques SERVAIS Julien DAVENNE
Secrétaires de la régata.

PLAN DU CHAMP DE COURSE



Approuver pour la FRBA/KBR



Ferdinand Peeters
Secrétaire Général